

Le garde-corps garde-corps incliné fixé en applique est une protection collective contre les chutes de hauteur. Il est destiné aux toitures inaccessibles au public et représente la solution idéale pour une installation en applique. La version inclinée à 30° est choisie pour des raisons esthétiques car moins visible du sol.

Matière : **Aluminium**

Finition : **Brut, anodisé ou thermolaqué**

Technique : **Livré avec notices**

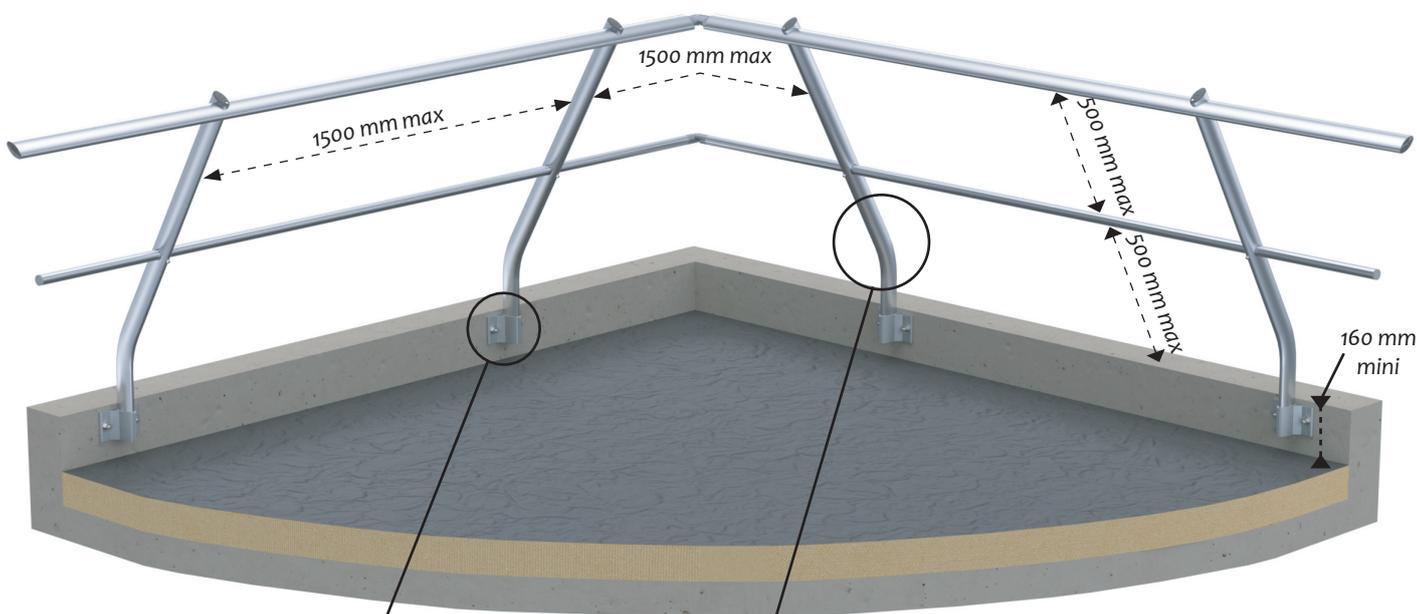
Installation rapide
Sans entretien
Esthétique

NORME
EN ISO 14 122-3

NORME
NF E 85-015

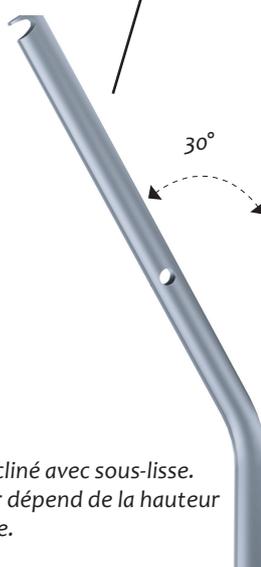
Garde-corps incliné avec sous-lisse : GCIA21 / GCIA22 / GCIA23

Le garde-corps incliné avec sous-lisse est utilisé pour une installation contre un acrotère dont la hauteur est comprise entre 160 mm et 630 mm.



REF : 101640

Embase pour fixation en applique.
2 fixations M12.



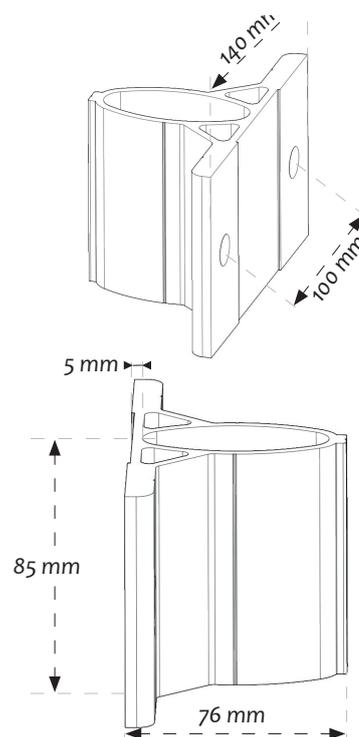
REF : 102332

Montant incliné avec sous-lisse.
Sa longueur dépend de la hauteur
de l'acrotère.

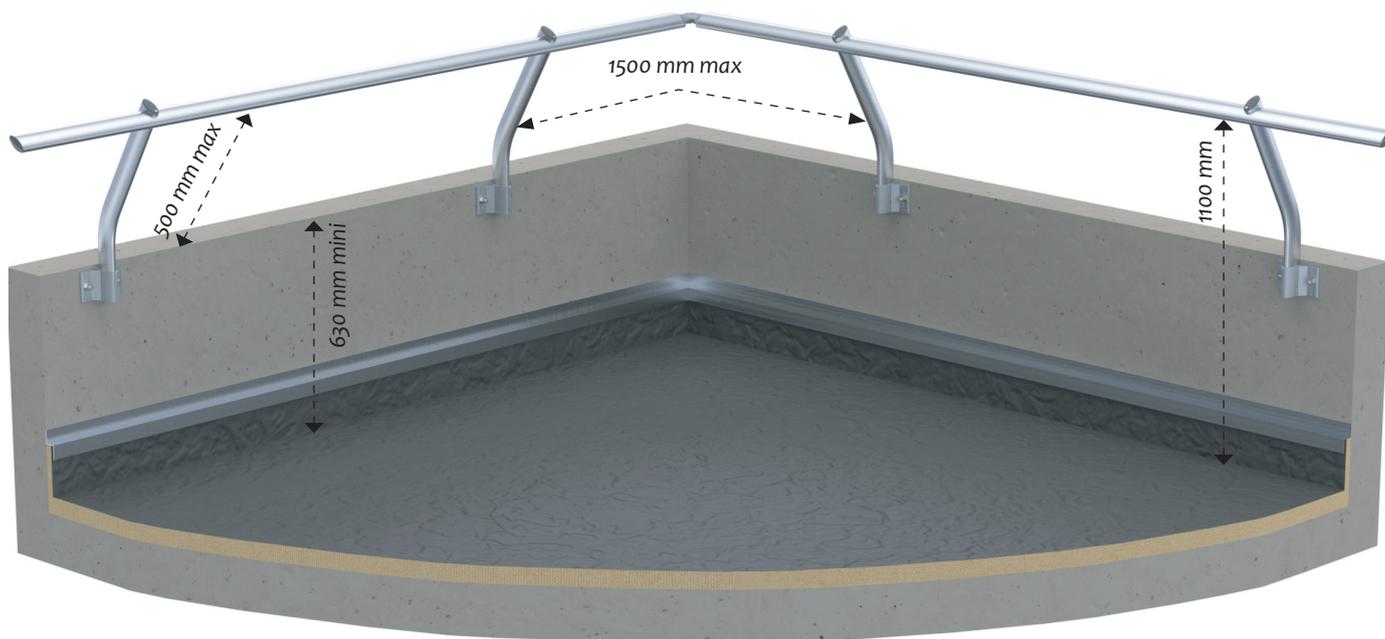
REF : 102330

Montant incliné sans sous-lisse.
Sa longueur dépend de la hauteur
de l'acrotère.

Encombrement :



Garde-corps incliné sans sous-lisse : GCIA11 / GCIA12 / GCIA13



Garde-corps incliné avec sous-lisses et plinthe : GCIA31 / GCIA32 / GCIA33

Le garde-corps incliné avec sous-lisse et plinthe est adapté aux zones de travail sans acrotère.
La norme impose alors l'installation d'une plinthe.

Accessoire plinthe :



REF : 101689

Fixation de plinthe pour GCE-IA3
Lorsque l'acrotère est inférieur à 100 mm.

